



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Relative à une installation classée pour la protection de l'environnement

demande d'autorisation environnementale pour la construction
et l'exploitation d'un site de stockage et de distribution de produits chimiques
sur la plate-forme chimique de Carling à L'Hôpital

PÉTITIONNAIRE : Société Quaron

Le préfet de la Moselle a prescrit du 5 septembre au 6 octobre 2022 inclus, l'ouverture d'une enquête publique au projet susvisé, d'une durée de 31 jours dans les communes concernées par le rayon d'affichage de 3 km :

- en France : Carling, Creutzwald, Diesen, L'Hôpital, Porcellette et Saint-Avold ;
- en Sarre : Völklingen (Lauterbach)

La commune de L'Hôpital est désignée comme siège de l'enquête publique.

Le dossier d'enquête est transmis à l'Etat allemand.

Le tribunal administratif de Strasbourg a désigné M. Jacques Philippe, officier supérieur retraité, en qualité de commissaire enquêteur.

Le dossier d'enquête relatif à ce projet, comportant notamment une étude d'impact, l'avis de la mission régionale d'autorité environnementale Grand Est (MRAe) et les résumés non techniques sera déposé dans la mairie de L'Hôpital, siège de l'enquête, pendant toute la durée de l'enquête où toute personne intéressée pourra en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique est consultable sur internet à l'adresse suivante :

- www.moselle.gouv.fr – [publications](#) - [publicité légale installations classées et hors installations classées - arrondissement de Forbach-Boulay-Moselle](#)

- sur support papier à la mairie de L'Hôpital, siège de l'enquête ;

- directement sur un ordinateur mis à la disposition du public dans le hall d'accueil de la préfecture de 8h30 à 15h30.

Le public pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions :

- sur le registre d'enquête tenu à sa disposition dans la mairie précitée, aux horaires habituels d'ouverture de la mairie au public ;
- par courrier à l'attention de M. Jacques Philippe, désigné en qualité de commissaire enquêteur, à la mairie de L'Hôpital – 9 rue du Presbytère - 57490 L'Hôpital;
- **sur le registre électronique, fortement recommandé et à privilégier** accessible par le site internet www.moselle.gouv.fr–[publicité légale installations classées et hors installations classées – arrondissement de Forbach-Boulay-Moselle](#) ;
- à défaut d'accès au registre électronique par le lien indiqué ci-dessus, il est possible de transmettre ses observations par mail à l'adresse suivante :

quaron-lhopital-saint-avold@mail.registre-numerique.fr

Les observations formulées par voie postale sont annexées au registre d'enquête tenu à disposition.

Le commissaire enquêteur se tient à la disposition du public à la mairie de L'Hôpital pour recevoir ses observations, le :

- lundi 5 septembre 2022, de 10 h à 12 h
- jeudi 15 septembre 2022 de 14 h à 16 h
- samedi 24 septembre 2022 de 10 h à 12 h
- jeudi 6 octobre 2022 de 15 h à 17 h.

Des informations complémentaires sur le projet peuvent être demandées au pétitionnaire représenté par M. Rodolphe Rey - 3, rue de la Buhotière – Zone industrielle de la Haie des Cognets 35136 Saint-Jacques-de-la-Lande - téléphone : 02 99 29 46 58 - ou par courriel rrey@quaron.com.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dans la mairie concernée, ainsi qu'à la préfecture de la Moselle (DCAT/BEPE) et sur le site internet de la préfecture de la Moselle : www.moselle.gouv.fr – [publications - publicité légale installations classées et hors installations classées - arrondissement de Forbach-Boulay-Moselle](#) , pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation assortie du respect de prescriptions ou un refus.